

PROJET

ESPACES

BULLETIN  
D'INFORMATION

Numéro 9 • Février 2015

### Sommaire :

Le point sur le projet ➤ Les parcs et espaces de jeu libre, un service essentiel ➤  
Prochaines étapes

#### LE POINT SUR LE PROJET

L'élaboration du Cadre de référence se poursuit. Il y aura un document de base, auquel se rattacheront plusieurs dizaines de fiches. Titre provisoire : *Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif.*

Par ailleurs, l'équipe du projet Espaces continue de soutenir la mise en œuvre des projets pilotes. De beaux projets sont en cours dans les milieux pilotes, dont les responsables (élus, comité de travail et cols bleus) ont tous suivi les sessions de formation Espaces. Les représentants de ces projets se réuniront en mars prochain afin de prendre connaissance du *Cadre de référence*, qui leur sera transmis pour qu'ils le testent et se l'approprient. Un prochain bulletin fera le point sur les projets pilotes.

Le présent bulletin porte sur l'importance des parcs et espaces de jeu libres en milieu municipal.

#### LES PARCS ET ESPACES PUBLICS DE JEU LIBRE, UN SERVICE ESSENTIEL

Bien que l'été soit encore loin, plusieurs municipalités se penchent déjà sur le dossier des parcs et des espaces de jeu libre sur leur territoire. Certaines révisent leur processus de gestion, cherchant peut-être à développer une vision claire pour l'année et les années à venir. À cette occasion, l'équipe du projet Espaces désire partager des arguments importants à faire valoir pour améliorer les parcs et espaces de jeu libre dans une perspective de développement durable.

Même s'il n'est pas le seul espace public où peuvent bouger les citoyens, le parc public, surtout au niveau municipal, est un lieu privilégié de loisir pour la plupart des groupes de population. L'offre de service en loisir passe



très souvent par l'aménagement des parcs pour en faire des lieux invitants et propices à toutes sortes d'activités, libres ou dirigées. Les parcs ont ainsi pour but, dans la plupart des cas, d'offrir des espaces naturels et récréatifs aux populations avoisinantes et aux visiteurs.

Les parcs sont un service public essentiel à plusieurs points de vue, comme le soulignait une communication de l'Association nationale des loisirs et des parcs des États-Unis en 2010<sup>1</sup>. On peut parler à ce titre de quatre valeurs :

- ils sont **bénéfiques pour la santé**;
- ils sont **bénéfiques pour l'environnement**;
- ils ont une **utilité sociale**;
- ils ont une **valeur économique**;

Tout comme les services d'aqueduc, d'égouts et de sécurité publique sont essentiels, les parcs ont une importance vitale pour développer et maintenir la qualité de vie dans une communauté, contribuant à la santé des familles et de la jeunesse, ainsi qu'au développement économique et à la qualité de l'environnement dans la région.

Toute communauté veut être fière de sa qualité de vie, aime se présenter comme un milieu attrayant pour les entreprises et se montre soucieuse de protéger ses ressources naturelles. Un réseau de parcs publics solide et dynamique ne peut que l'aider à aller dans ce sens.

## LES BÉNÉFICES SANTÉ

Les parcs et autres espaces publics de jeu libre offrent de multiples possibilités de cultiver des aptitudes physiques, de se maintenir en santé ou d'améliorer sa santé. C'est là un aspect fondamental de l'acquisition de saines habitudes de vie. Les parcs et autres espaces publics de jeu libre :

- **constituent une passerelle vers une meilleure santé** : les personnes vivant à proximité des parcs ont de plus grandes possibilités d'être physiquement actives en courant, en marchant ou en participant à des activités. Il existe une corrélation étroite entre la fréquentation des parcs et la réduction du stress et de la tension artérielle, ainsi que l'amélioration du bien-être physique.
- **incitent les gens à bouger** : plus on offre d'endroits où marcher, courir ou bouger en tous sens, plus les gens sont nombreux à le faire. La proximité et l'accessibilité

des parcs et des espaces verts influencent ainsi le niveau d'activité physique des résidents.

- **favorisent une diversité de pratiques** : événements, sports, entraînement, jeux, apprentissages, relaxation, observation, socialisation... Plus particulièrement, les possibilités de jeu libre non supervisé ou non structuré, de défis et de risques calculés sont infinies. Le parc public est à ce titre un environnement dynamique.
- **assainissent l'air ambiant** : les végétaux qu'on trouve dans les parcs, et tout particulièrement les arbres, donnent un bon coup de pouce à la santé publique en nettoyant l'air que nous respirons. Ils contribuent à éliminer les toxines telles que le monoxyde de carbone et l'ozone, très répandus dans les villes et dangereux pour la santé. Ces polluants sont liés à des problèmes respiratoires chez les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant d'asthme.
- **contribuent au développement optimal des jeunes** : ce qui est valable pour l'ensemble des gens en matière de santé l'est aussi pour les jeunes, mais davantage. On sait par exemple que les activités en plein air aident à réduire l'hyperactivité et à construire un système immunitaire plus fort. Le jeu libre est par ailleurs essentiel au développement moteur et sensoriel des enfants, sans compter les possibilités de développer leur créativité et de se socialiser au contact des autres.



<sup>1</sup> Why Parks and Recreation are Essential Public Services, <http://www.nrpa.org/uploadedFiles/nrpa.org/Advocacy/Resources/Parks-Recreation-Essential-Public-Services-January-2010.pdf>.

## LES BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

Les parcs de toutes tailles jouent un rôle important dans la préservation et le développement d'environnements sains.

- **Préservation des écosystèmes** : les paysages naturels sont essentiels à la préservation des écosystèmes au milieu des villes en croissance. Un réseau de parcs et d'espaces naturels ouverts devrait comprendre des terres protégées, des réserves écologiques, des zones humides et d'autres espaces verts pour fournir des habitats sains pour les humains, la faune et la flore.
- **Qualité de l'eau et de l'air** : il a été démontré que les parcs améliorent la qualité de l'eau en protégeant la nappe phréatique et la qualité de l'air en raison de la présence des arbres.
- **Réduction de l'empreinte carbone** : les parcs aident à créer des villes à l'échelle humaine et plus économes en énergie, un atout important pour ralentir le réchauffement climatique. Les sentiers qui serpentent dans les parcs et les voies de «transport actif» qui relient les parcs entre eux ou avec d'autres espaces publics contribuent également à la réduction de l'empreinte carbone.
- **Éducation à l'environnement** : les parcs favorisent le contact des enfants et des familles avec la nature.
- **Atténuation du bruit** : les parcs et autres espaces verts amenuisent le bruit ambiant.

## L'UTILITÉ SOCIALE

Les parcs ont aux yeux de la population une valeur qui va au-delà de l'argent qu'on y investit. Ils sont une source de fierté et de cohésion dans chaque communauté.

- **Une infrastructure accessible à tous** : les parcs sont de plus en plus reconnus comme faisant partie d'un environnement bâti favorable à l'activité physique, à bas coût et accessible à tous. L'application des principes de l'accessibilité universelle les rend accessibles aux personnes ayant des handicaps ou des limitations fonctionnelles.
- **Sentiment d'appartenance** : les parcs reflètent la qualité de vie dans une communauté. Ils contribuent à l'identité des citoyens et sont un facteur majeur dans la perception de la qualité de vie par ces citoyens.

- **Lieux de rassemblement** : les parcs sont des lieux de rassemblement pour les familles et les groupes sociaux, tout autant que pour les individus de tous âges et de toutes conditions économiques. Ils contribuent à favoriser les interactions sociales.
- **Réduction de la criminalité** : l'accès à des parcs plaisants, sécuritaires et bien entretenus pour y pratiquer des activités de loisir a un effet sur la réduction de la criminalité et de la délinquance. L'implication de la communauté dans les parcs avoisinants est associée à de faibles niveaux de criminalité et de vandalisme.

## LA VALEUR ÉCONOMIQUE

L'investissement public dans un réseau de parcs peut se justifier par les avantages énoncés précédemment, mais il y a un retour réel sur cet investissement en termes économiques.

- Les parcs bien aménagés stimulent le développement économique en **attirant les acheteurs**. Ils renforcent la valeur des propriétés résidentielles avoisinantes, ce qui signifie une plus grande richesse pour les résidents et une augmentation des revenus pour les villes.
- Les **avantages santé** constituent à terme une économie importante pour le système de santé puisqu'ils favorisent l'adoption de saines habitudes de vie,
- Les **économies environnementales** sont également importantes. Les arbres et autres végétaux dans les parcs offrent à moindre coût des solutions naturelles pour traiter les eaux de ruissellement de l'eau et la pollution de l'air.
- Les parcs de qualité sont un **facteur d'attraction** pour les familles, mais aussi pour les entreprises désireuses de se relocaliser.
- Les parcs génèrent de l'**activité économique** quand ils servent de **lieux de rassemblement** pour des festivals, des tournois sportifs et autres manifestations d'envergure.

Pour s'assurer que tout le monde dans la communauté est en bonne santé, il est important que les villes offrent une variété de parcs qui répondront aux intérêts et besoins variés de divers segments de population. Des parcs et des espaces de jeu sillonnés de voies vertes, de sentiers et d'espaces ouverts sont essentiels pour bâtir des collectivités plus fortes, plus sûres et plus saines.

## PROCHAINES ÉTAPES

Les mois à venir vont être consacrés au parachèvement du *Cadre de référence* et à sa mise à l'épreuve sur le terrain, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une stratégie de transfert de connaissances.

Par ailleurs, l'équipe du projet Espaces va continuer d'animer diverses présentations dans une série d'événements. Elle sera notamment présente :

- au 27<sup>e</sup> Colloque annuel du Carrefour action municipale et famille (CAMF) à Montmagny le 7 mai 2015;
- au 3<sup>e</sup> Rendez-vous québécois du loisir rural à la Colonie des Grèves de Contrecoeur (Montérégie) le 7 mai 2015;
- à la 38<sup>e</sup> Session de perfectionnement de l'Association québécoise des aréna et des installations récréatives et sportives (AQAIRS) à Lévis le 26 mai 2015.

N'hésitez pas à consulter le calendrier du projet Espaces sur le site de l'AQLP : <http://www.loisirpublic.qc.ca>.

